

A.R. 13.5.2023 M.B. 12.6.2023
En vigueur 1.8.2023

■ [Modifier](#)

■ [Insérer](#)

■ [Enlever](#)

**Article 2 - CONSULTATIONS, VISITES ET AVIS,
PSYCHOTHERAPIES ET AUTRES PRESTATIONS**

"CHAPITRE II. – CONSULTATIONS, VISITES ET AVIS,
PSYCHOTHERAPIES ET AUTRES PRESTATIONS.

Art. 2.

...

B. Consultations au cabinet

...

2. Médecins spécialistes"

...

102130	Consultation au cabinet par un médecin spécialiste en pneumologie, y compris un rapport écrit éventuel obligatoire au médecin traitant	N	16	
102631	Consultation au cabinet par un médecin spécialiste en pneumologie accrédité, y compris un rapport écrit éventuel obligatoire au médecin traitant	N	16	+
		Q	30	
106293	Consultation au cabinet par un médecin spécialiste en pneumologie ayant une qualification professionnelle particulière en oncologie, y compris un rapport écrit éventuel obligatoire au médecin traitant	N	16	
106315	Consultation au cabinet par un médecin spécialiste en pneumologie accrédité ayant une qualification professionnelle particulière en oncologie, y compris un rapport écrit éventuel obligatoire au médecin traitant	N	16	+
		Q	30	